

Déclaration du Conseil Syndical National – Février 2014

2014 ne doit pas être à l'image de 2013,

Le Synami CFDT appelle les partenaires sociaux à trouver des accords

La situation empire !

Nos structures traversent une crise, aujourd'hui si forte, que l'on craint des incidents graves chez nos collègues les plus fragilisés. L'an dernier, nous étions alarmistes. Janvier 2014 nous montre, par notre système de remontée d'informations, que la côte d'alerte a été très largement dépassée en matière de santé au travail, de reconnaissance et de pressions pour obtenir des résultats (cf. EAV) et/ou des gains de productivité (non remplacements de CDD, départs en retraite...). Sans bien sûr, aucune contrepartie salariale et/ou d'amélioration des conditions et du bien-être au travail.

Agir est possible

Le dialogue social doit redevenir la norme dans la branche ML PAIO. Les salariés ne peuvent plus pâtir des blocages idéologiques des uns et des attitudes revanchardes des autres. L'intérêt des salariés doit sortir les partenaires sociaux de l'immobilisme, la négociation dans le respect des parties est la seule manière pour améliorer le quotidien des 11000 salariés du réseau des Missions Locales.

Le 11 février prochain, aura lieu la première commission paritaire nationale de l'année. Le Synami attend de pouvoir y négocier, enfin, de vraies avancées pour l'ensemble des salariés :

- Puisque l'UNML a accepté le report de la négociation sur la valeur du point, le Synami revendique **des propositions réelles et conséquentes**. Il serait mal venu de jouer avec un sujet aussi important !
- Le Synami n'acceptera **aucune baisse des prestations du régime de prévoyance** qui diminuerait le pouvoir d'achat des salariés. Il y va de la santé au travail des salariés.
- Le Synami viendra défendre, de la même manière, **un accord sur l'égalité professionnelle ambitieux**, qui ne se contente pas de reprendre les grands principes légaux-
- Nous attendons avec intérêt **la reprise des discussions sur la classification**, thème sacrifié en 2013 au nom d'un absolutisme irraisonné.
- Nous demandons que soit remis à l'ordre du jour un sujet qui nous tient à cœur : **l'extension de la Convention Collective Nationale des Missions locales aux PLIE et aux MDE** pour qu'enfin les salariés de ces structures bénéficient d'une protection toute légitime à l'heure où tout concourt à leurs disparitions, bien souvent dans une indifférence assourdissante.

Nous appelons chacun à donner ses positions. Ces positions exprimées pourront permettre d'aboutir à des compromis acceptables et créateurs de progrès.

Il faut redonner de l'espoir et des perspectives aux salariés ; Au Synami c'est ce que nous voulons

Synami-cfdt.fr

☎ : 01 56 41 51 81 et 60

📄 : 01 56 41 51 51

synami@pste.cfdt.fr

Syndicat national des métiers de l'insertion CFDT

2/8, rue Gaston Rebuffat

75940 Paris cedex 19